

# FORMATION RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE



## OBJECTIF :

Le ou la Responsable d'Établissement Touristique assure la gestion d'une structure recevant du public pour des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés. Il ou elle gère les budgets ainsi que le personnel, et participe à la commercialisation multicanale de l'établissement par l'élaboration d'offres forfaitaires individuelles ou de groupe.

## QUATRE BLOCS DE COMPÉTENCES CERTIFIANTS :

**CCP 1 : Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité**

**CCP 2 : Manager le personnel d'un établissement touristique**

**CCP 3 : Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale**

**CCP 4 : Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique**

### ACCESSIBILITÉ

Pour tout.e responsable d'équipe / de service dans une structure touristique, souhaitant évoluer vers un poste de direction, et étant âgé.e de 18 à 29 ans révolus.  
(Sans limite d'âge si RQTH : contactez-nous pour tout aménagement ou solution handicap à mettre en place : 06.69.10.77.03)



La formation, d'une durée de 15 mois (2079 heures en moyenne et selon l'employeur), s'effectue en alternance par contrat d'apprentissage

**FORMACODE : 42627**  
**RNCP : 35527**  
**NSF : 334P**  
**ROME : G1101**



### EN FORMATION :

1050 heures (945 h en distanciel et 105 h en présentiel)

### EN ENTREPRISE :

1029 heures dans une Structure Touristique (Hôtel, Camping, Croisière, OT..)



Titre Professionnel de niveau 6 (bac+3), inscrit au RNCP et délivré par le Ministère chargé de l'Emploi



**PROCHAINE FORMATION DU  
1ER OCTOBRE 2025 AU  
30 NOVEMBRE 2026**

- CP 1 - Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement
- CP 2 - Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement
- CP 3 - Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement
- CP 4 - Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement
- CP 5 - Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local
- CP 6 - Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais
- CP 7 - Manager les équipes d'un établissement touristique
- CP 8 - Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique
- CP 9 - Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- CP 10 - Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais
- CP 11 - Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique
- CP 12 - Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

### PRÉREQUIS

Minimum 2 expériences significatives en tant que Chef.fe de service au sein d'un établissement touristique.  
Étude du parcours (CV), du projet professionnel individuel  
Entretien (en prés. ou tél) et positionnement andragogique

# FORMATION RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

Formation gratuite  
et rémunérée  
en Contrat  
d'apprentissage



## Suite d'études possible :

Vous pourrez continuer vers différents masters pro dans le tourisme, ou le marketing de niveau 6 et 7 (bac+4, bac+5)

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- ✓ Quiz (QCM, Vrai-Faux, QCU...)
- ✓ Évaluations en cours de formation (ECF)
- ✓ Mises en situation
- ✓ Création de projet
- ✓ Entretiens techniques

## MÉTHODES ANDRAGOGIQUES

- ✓ Classe inversée, andragogie active
- ✓ Apports théoriques et études de cas
- ✓ Exercices d'application, vidéos d'illustration, témoignages de professionnels
- ✓ Blended-learning

## ACCOMPAGNEMENT

- ✓ Individualisation du parcours de formation / Ressources pédagogiques / Suivi de la formation
- ✓ Passage du TOEIC
- ✓ Certification TOSA et Projet Voltaire pour les outils bureautiques et le français
- ✓ Accompagnement tout au long du parcours de formation, du premier contact jusqu'à l'obtention de la certification, via la planification d'entretiens individuels, l'accompagnement à la préparation de l'examen et le tutorat individuel en e-learning

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

- ✓ Titre Professionnel de niveau 6, inscrit au RNCP et délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.
- ✓ Épreuve de validation devant un jury composé de 2 professionnels du métier habilités par la DREETS.
- ✓ Durée de l'épreuve : 2h20min
- ✓ Contenu : Rédaction d'un dossier professionnel, présentation d'un projet réalisé en amont de la session, entretien technique, et entretien final.
- ✓ À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel, dans la limite de la durée de validité du titre.

## L'ÉQUIPE DE FORMATION

Une équipe issue des métiers de l'animation et du tourisme, alliant expertise terrain et andragogie. Nos formateurs sont reconnus pour avoir créé et contribué à faire évoluer le Titre de Responsable d'Etablissement Touristique !

## LES DÉBOUCHÉS

En suivant la formation de RET, vous pouvez devenir directeur adjoint F/H de structure d'hébergement touristique, responsable hébergement, chef de réception F/H, exploitant F/H, gestionnaire F/H, directeur F/H de village vacances, de club de vacances / d'hôtel club, de résidence de tourisme, de camping, d'hôtellerie de plein air, de parc résidentiel de loisirs, ...

Pour plus de détails, consultez le site de France Compétences 



Pour tout complément d'information ou détail sur le parcours de formation,  
**contactez-nous : [contact@nxlvl.fr](mailto:contact@nxlvl.fr) / 06.69.10.77.03**

